



LE SECRET PROFESSIONNEL (PARTAGÉ)

FORMATION PROPOSÉE PAR
LE CENTRE DE FORMATION ET DE SUPERVISION
EN INSTITUTION (CFSI)

FORMATION
THEORICO-
PRATIQUE
AUTOUR DU
SECRET ET DU
PARTAGE

COMMENT?

Cycle de 3 séances

3 jeudis
de 13h30 à 16h30

15/01/2026

29/01/2026

12/02/2026

PRIX?

225 €

LIEU?

Centre Chapelle-aux-Champs

PAR QUI?

Sandra della Faille
Philippe Kinoo

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTION

cfsi@chapelle-aux-champs.be
02/764 31 78

FORMATION

Si la plupart des professionnels se souviennent de leur cours de déontologie et de l'article 458 du code pénal à propos du secret professionnel, la pratique de terrain est souvent complexe, les repères parfois difficiles à trouver, et sans cesse à interroger.

Cette formation théorico-pratique s'attachera à (re)préciser les cadres légaux et déontologiques, les conditions du secret professionnel partagé ainsi que les balises dans l'usage des écrits, tout en mettant le groupe au travail à partir de situations amenées par les participants.

Le séminaire se déroulera en 3 après-midi, articulées autour des thématiques suivantes :

- 1) Le secret professionnel : le principe, les exceptions (signalement, témoignage...) et situations particulières (minorité, handicap...).*
- 2) Le secret professionnel partagé : en équipe, dans les réseaux de soin, dans le travail sous mandat, les expertises et les concertations.*
- 3) Du (bon) usage des écrits : le Dossier Patient Informatisé (DPI), les rapports, la nécessaire protection des données.*

Le groupe sera animé par Sandra della Faille et Philippe Kinoo, et limité à 10 participants afin de favoriser les échanges.